

Situé au cœur d'Eupen, l'Hôpital St. Nicolas est un établissement de santé de taille moyenne dédié à fournir des soins de qualité dans son bassin de soins, au sein de la Communauté germanophone et de ses environs. Avec un engagement profond envers l'excellence clinique, le bien-être des patients et de ses collaborateurs, l'hôpital a la volonté de jouer un rôle essentiel dans le paysage de santé de la région.

L'Hôpital St. Nicolas compte 192 lits agréés et 135 médecins répartis en 40 spécialités. Avec pas moins de 620 membres du personnel au service de 30.000 patients annuels, il est un des principaux employeurs de la région.

Nous recherchons:

Un Infirmier Chef de Service, Adjoint à la Direction du Département Infirmier à 100% (m/f/x)

Description du poste:

- L'infirmier Chef de Service, tel que visé à l'article 23 de la loi sur les hôpitaux, coordonnée le 20/08/2008, est responsable de l'organisation, de la continuité et de la qualité de l'activité infirmière, dans le cadre de ses compétences.
- L'infirmier Chef de Service dépend hiérarchiquement directement du Directeur du Département Infirmier.
- Pour favoriser l'intégration de l'activité infirmière dans l'ensemble des activités de l'hôpital dans le cadre des soins aux patients, l'Infirmier Chef de Service accomplit sa mission en contact étroit avec les Médecins Chef de Service et les Responsables des différents aspects des activités de l'hôpital dans le cadre de ses compétences.
- L'infirmier en Chef participe au rôle de garde du Département Infirmier.

Votre mission :

- L'Infirmier Chef de Service participe, dans le cadre de ses compétences, à la définition de la vision stratégique du Département Infirmier ainsi qu'à son application, et veille à ce que l'activité infirmière soit en phase avec cette vision stratégique ainsi qu'avec les évolutions et les attentes de la société.
- L'Infirmier Chef de Service a en particulier la responsabilité :
 - De développer, d'opérationnaliser et d'assurer le suivi de la politique infirmière dans le cadre de ses compétences en concordance avec la vision stratégique de l'hôpital ;
 - D'initier, de diriger, d'accompagner et d'évaluer les processus de changements ;
 - D'initier, d'élaborer et d'adapter des procédures et des méthodes de travail ;
 - De contrôler les enregistrements imposés par la loi en ce qui concerne l'art infirmier (DI-RHM, statistiques hospitalières, programmes de soins, ...) ;
 - De suivre et de veiller à ce que soit appliquée la législation pertinente et d'en informer les Infirmiers en Chef.



- Activités particulières en ce qui concerne les soins

- Superviser l'organisation, la coordination, le contrôle et l'évaluation de l'activité infirmière dans le cadre de ses compétences ;
- Faciliter et contrôler le travail des Infirmiers en Chef en ce qui concerne :
 - La fixation des objectifs par les Infirmiers en Chef en concertation avec le Chef du Département Infirmier en tenant compte de la politique infirmière au sein de l'hôpital;
 - L'offre par les Infirmiers en Chef d'une organisation de soins infirmiers centrée sur le patient accordant une attention particulière aux droits du patient et à l'éthique ;
 - L'adaptation par les Infirmiers en Chef de l'organisation des soins infirmiers au sein de leur équipe suivant les besoins des patients et les soins requis ;
 - La qualité et la continuité des soins infirmiers.

- Activités particulières en ce qui concerne la politique en matière de personnel

Collaborer avec son supérieur hiérarchique afin de disposer de l'encadrement en personnel requis, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Il est chargé en particulier :

- Du suivi de la gestion du cadre du personnel ainsi que l'utilisation adéquate du personnel par la répartition du travail, la planification horaire et l'organisation des congés ;
- De la gestion des Infirmiers en Chef en vue de créer une ambiance de travail favorable qui incite à la collaboration effective ;
- De l'accompagnement de nouveaux Infirmiers en Chef ;
- Du soutien, de la supervision et de l'évaluation des Infirmiers en Chef.

- Activités particulières en ce qui concerne la gestion des moyens

Etre responsable de l'utilisation optimale des moyens en vue d'assurer des soins infirmiers de qualité aux patients, en particulier d'avancer des propositions en ce qui concerne :

- La gestion et l'affectation du budget du Département Infirmier ;
- L'utilisation efficace et efficiente par les Infirmiers en Chef des biens et des locaux mis à leur disposition ;
- L'avis pour l'acquisition de nouvelles ressources, la construction et la rénovation de l'hôpital, dans la mesure où il y a des répercussions pour les soins infirmiers.

Collaborer à l'évaluation financière et économique du Département des soins infirmiers, en particulier en ce qui concerne :

- Le suivi du budget et des dépenses dans le cadre de ses compétences ;
- L'analyse de l'utilisation de l'équipement et du matériel, et les répercussions, d'une part, sur la qualité des soins infirmiers et, d'autre part, sur le coût, en vue d'une gestion efficiente du Département Infirmier.

- Activités particulières en ce qui concerne la formation et le développement

Veiller à ce que les Infirmiers en Chef puissent développer suffisamment leurs capacités par le biais du coaching et de la formation permanente, de sorte qu'ils disposent des connaissances, des capacités, ainsi que de la motivation nécessaire pour maintenir le niveau de qualité souhaité ;



Prendre les initiatives suivantes :

- Inventorier les besoins en matière de formation des Infirmiers en Chef dont il a la responsabilité ;
 - Inciter les Infirmiers en Chef à suivre une formation ;
 - Superviser et coordonner la formation des Infirmiers en Chef ;
 - Soutenir l'évolution de la carrière des Infirmiers en Chef ;
 - Participer personnellement à la formation permanente.
- Activités particulières en ce qui concerne la communication et la concertation

Etre responsable de la communication dans le cadre de ses compétences, de la transmission d'information et de la concertation, tant en interne qu'en externe et plus particulièrement :

- Se concerter avec les Infirmiers en Chef ;
 - Se concerter avec les médecins et les paramédicaux au sein de l'hôpital ;
 - Se concerter avec d'autres professionnels de la santé ;
 - Se concerter avec les professionnels des autres départements de l'Institution ;
 - Se concerter avec les instituts de formation.

Vos compétences :

- Ethique et exemplarité parfaites, sens des responsabilités
- Management participatif
- Solides aptitudes à la gestion d'équipe et sens de l'organisation du travail
- Esprit collaboratif, constructif, et orienté solutions
- Capacité à créer et entretenir un climat serein favorisant le travail en équipe
- Communication claire et transparente, discrétion, tact et diplomatie
- Motivation, dynamisme, pro-activité, disponibilité, flexibilité et autonomie
- Gestion du stress
- Aptitudes en gestion de conflits et en négociations
- Capacité d'analyse, esprit de synthèse et capacité de résolution de problèmes
- Capacité en gestion de projets
- Change Management
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire, vision transversale, gérer des groupes et animer des réunions

Votre profil :

- Titulaire d'un diplôme d'infirmier bachelier ou équivalent, ayant réussi une formation complémentaire de niveau universitaire, master en santé publique, en art infirmier et obstétrique ou équivalent
- Compter minimum 5 années de pratique professionnelle infirmière avec une expérience probante en gestion d'équipes
- Allemand - Français
- Maîtrise des outils informatiques et statistiques

Atouts :

- Expérience probante dans la fonction d'Infirmier Chef de Service
- Certificat en Prévention et Contrôle des Infections

Être un collègue au SNH c'est :

- Être intégré dans une culture d'entreprise bienveillante, respectueuse et conviviale qui se caractérise par une collaboration constructive et coopérative, le tout dans un cadre familial.
- Être intégré dans une logique de formation dans des équipes à taille humaine où vous ne serez pas un simple numéro.
- Bénéficier d'une infrastructure de travail située dans un cadre verdoyant, loin des bouchons des grandes villes.
- Un contrat avec horaire flexible et paiement selon le tarif IFIC

Alors ? Prêts à nous rejoindre et tenter l'aventure :

Faites-nous parvenir votre candidature par mail à veronique.cupers@hospital-eupen.be

Pour tout renseignement complémentaire sur la fonction :

Mme Véronique Cupers, Directrice du Département Infirmier +32 87 599 802

Date limite pour l'envoi des candidatures : 30 septembre 2025